

## FO dépose un préavis de grève pour les ambulanciers de la FPH

Après un temps de consultation de nos structures, la Fédération FO des personnels des Services Publics et de Santé a décidé de déposer un préavis de grève pour le mardi 30 novembre 2021 spécifique aux ambulanciers.

En effet, à l'avant-veille des accords du « Ségur de la Santé », alors que le Ministre des Solidarités et de la Santé s'était engagé à une revalorisation salariale des ambulanciers avec un reclassement en catégorie B, aucune concrétisation de cette parole n'a vu encore le jour.

En juin dernier, lors d'une rencontre bilatérale, le Ministre de la Santé se déclarait encore « très sensible à la reconnaissance des ambulanciers comme professionnels de santé » et vouloir personnellement rendre un arbitrage sur ce dossier. Pour faire suite à ces engagements, la Fédération FO SPS avait sollicité à nouveau le Ministre par courrier sans qu'aucune réponse ne lui soit rendue.

Quatre mois après, et alors que ces professionnels, dans l'attente, ont interpellé à plusieurs reprises les autorités et tutelles locales, la Fédération FO des personnels des Services Publics et de Santé appelle à la mobilisation et à la grève nationale sur les revendications suivantes :

- Respect des engagements pris lors des négociations des accords salariaux, dits du « Ségur de la Santé », pour la revalorisation des grilles indiciaires de rémunération avec le reclassement en catégorie B des ambulanciers ;
- Intégration des ambulanciers dans la filière soignante ;
- Augmentation de la durée de formation des ambulanciers ;
- Classement des ambulanciers dans la catégorie active de la CNRACL.

*Le secrétariat fédéral*

*Paris, le 13 octobre 2021*